

Master « Inégalités, Discriminations et Territoires »

Mention « Pratiques et Ingénierie de la Formation »

À qui s'adresse ce master 1 & 2 ?

Aux étudiant•e•s et aux professionnel•le•s en reprise d'études **titulaires d'une licence ou d'un master 01**. Le public visé sont donc toutes les personnes qui souhaitent s'orienter vers les **métiers de l'égalité, de la diversité**, de la lutte contre les discriminations ou d'analyse et d'étude des inégalités.

Que fait-on dans ce master ?

Le parcours « Inégalités, Discriminations et Territoires » a été **pensé sur deux ans** pour accompagner les étudiant•e•s et les professionnel•le•s à la maîtrise fine des enjeux d'inégalités et des discriminations.

> Une première année pour se mettre à niveau sur les thématiques du parcours et apprendre progressivement à **articuler théorie et pratiques** avec une approche pluridisciplinaire (Sociologie, droit, économie, etc.).

> Une deuxième année pour renforcer et approfondir les fondamentaux théoriques et pratiques afin de favoriser leur traduction en connaissances pratiques et en compétences incluant une **démarche réflexive et critique**.

Quels débouchés ?

Le parcours « Inégalités, Discriminations et Territoires », **pluridisciplinaire**, a vocation à former, non seulement, aux métiers du public, du privé ou du tiers secteur qui prennent pour objet l'organisation, la gestion et l'amélioration des relations sociales via la résolution des tensions et des conflits que suscitent les formes **d'inégalités** et de **discriminations**, mais elle vise aussi à former aux métiers de la formation dans les domaines de l'ingénierie de la formation et la formation de formateurs. **Quelques exemples :**

- > Chargé•e de mission
- > Conseiller•e en développement local
- > Management des ressources humaines
- > Formateur ou formatrice

Faut-il être de Reims ?

Non ! Le parcours peut être suivi à distance. Donc, **être de Reims n'est pas obligatoire** pour postuler à cette formation. De manière générale, les modalités de suivi sont **hybrides** entre **présentiel, distanciel synchrone** (Zoom) et « à distance en libre gestion de son temps », **adaptées** en fonction des besoins individuels et collectifs.

Il faut seulement être motivé•e à travailler sur les inégalités et les discriminations !

Quels sont les partenaires de cette formation ?

Nous avons de nombreux partenaires **institutionnels** (Défenseur des Droits, Rectorat, etc.), mais aussi des **entreprises** (APRR, MSA, etc.) ou même des **associations** (Ligue des Droits de l'Homme, Ligue de l'Enseignement, etc.). D'autres partenariats du secteur médico-social, de l'action sociale, du secteur du management, du secteur académique sont en cours de formalisation. Certains sont intégrés l'**équipe pédagogique**.

Comment s'inscrire ? Encore des questions ?

Il sera possible de s'inscrire à partir du **22 avril** jusqu'au **17 mai** 2021 sur le site de l'INSPE de Reims via e-candidat : <https://www.univ-reims.fr/inspe/>
Onglet « Master Inégalités, Discriminations, et Territoires » dans le menu à gauche

Comment rester informé•e•s ou se pré-inscrire ?

Il suffit d'envoyer vos coordonnées et informations (Nom, Prénom, Mail et l'année dans laquelle vous aimeriez vous inscrire) à l'adresse suivante : inspe-master.idt@univ-reims.fr



Master
**Inégalités
Discriminations
Territoires**

INSPE Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Reims



UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

Master « Inégalités, Discriminations et Territoires »

Quels cours en 1ère année de master ?

UE 11/21. Cadres de référence des savoirs fondamentaux

Davantage axés sur la recherche, le cours **Épistémologie des discriminations et des inégalités** aura pour objectif de donner un cadre théorique générale à ces réflexions en présentant, par exemple, les enjeux liés à la *standpoint theory* (théorie du point de vue situé) et des savoirs ancrés. **Quelques exemples de cours :**

- > *Principes et champs juridiques du droit anti-discriminatoire*
- > *Approche psycho-sociologique des stéréotypes*
- > *Action publique et lutte contre les discriminations*

UE 12/22. Métiers de la formation et environnements de travail

L'objectif est de faire acquérir une connaissance des processus structurant les professionnalités et induisant des **mutations générales du travail** avec lesquels les professionnel•le•s sont amenés à composer. Ces enseignements permettent de saisir les hiérarchies raciales, genrée, etc. sous-jacentes aux hiérarchies professionnelles. **Quelques exemples de cours :**

- > *Management de la diversité*
- > *Valorisation économique et éthique de la diversité sur l'entreprise*

UE 13/23. Expériences des métiers

L'objectif est de **croiser les regards** de spécialistes et de professionnel•le•s pour une mise en débat et une problématisation de ces différentes démarches. Les ateliers et séminaires proposés iront dans le même sens et seront des temps de construction de connaissances scientifiques par une problématisation de ses propres pratiques à l'aune des inégalités et discriminations.

UE 14/24. Formation à et par la recherche

Il s'agit de travailler les méthodes des sciences humaines et sociales (la sociologie en particulier). Ces outils pourront être réinvestis dans le mémoire ou, par exemple, dans la réalisation de **diagnostics territoriaux** ou encore le montage et la **gestion de projets**. Il initie aux méthodes **qualitative** et **quantitative** mais aussi aux techniques de la **sociologie visuelle**.

Quels cours en 2ème année de master ?

UE 31. Cadres de référence des savoirs fondamentaux

L'objectif est de consolider les **socles théoriques** des inégalités et discriminations en approfondissant ces connaissances **par catégories de dominations** (genre, race, sexualité, âge, handicap, santé). **Quelques exemple de cours :**

- > *Genre et sexualité : Étude LGBT et Queer*
- > *Politique et gouvernement des corps*
- > *Handicaps et santé : Étude des vulnérabilisations*

UE 32. Métiers de la formation et environnements de travail

Fournissant les outils et les méthodes à travers des exemples concrets, ces enseignements ont pour objectif d'aider à saisir les enjeux des interventions ayant une vocation préventive.

- > *Laïcité : usages et discriminations*
- > *Recours judiciaire et non-judiciaire*
- > *Action collective (syndicat, association, etc.)*

UE 33. Expériences des métiers

L'objectif est d'approfondir les connaissances acquises à travers des procédures spécifiques (embauches, carrière, rémunération) et donne à voir plus précisément les discriminations induites et produites dans le rapport au travail. **Quelques exemple de cours :**

- > *Discriminations à l'embauche et dans l'emploi*
- > *Enjeux urbains et territoriaux*
- > *Inégalités de carrière et rémunération*

Y'a-t-il des stages ?

Au terme de la première année ainsi que de la seconde année, les étudiant•e•s doivent réaliser un stage de 3 mois ou plus. Cette période peut aussi être validée à partir de l'expérience professionnelle déjà acquise.

Comment rester informé•e•s ou se pré-inscrire ?

Il suffit d'envoyer vos coordonnées et informations (Nom, Prénom, Mail et l'année dans laquelle vous aimeriez vous inscrire) à l'adresse suivante : inspe-master.idt@univ-reims.fr